

# Habitat & Collectivités Locales

## Numéro spécial

### « Politique(s) Logement 2012 »

Nouvelle formule – hors série – janvier 2012 – **SPECIMEN (version allégée incomplète) – diffusion libre**

## Editorial

### **Logement, habitat, territoires, renouvellement urbain, etc. : Vous avez dit « politique » ?**

A quelques mois d'échéances électorales importantes, et bien entendu la reine, l'élection présidentielle, HCL a interrogé les acteurs et protagonistes. Ceux aux manettes, comme ceux qui aspirent à les prendre...

Techniciens et politiques, élus locaux et nationaux, acteurs publics et acteurs privés, institutions et experts... se penchent au chevet de l'introuvable ( ? ) « politique logement » !

Bonne(s) lecture(s) !

**Guy Lemée**

*ps : ce document est un extrait du hors-série HCL comportant, dans sa version complète réservée aux abonnés, plus de 50 pages où s'expriment plus de 40 personnalités. Sur demande, il est possible de l'acquérir « au numéro » mais HCL se fera un plaisir de l'offrir à tout nouvel abonné 2012.*



padho  
pour <http://hcl.inventaires.fr>

---

**Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement**  
**L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »**  
**est offerte à tout nouvel abonné**

---

### ***Les conditions de réalisation de ce numéro spécial et avertissement***

D'emblée nous avons reçu un accueil favorable de la quasi-totalité des interlocuteurs contactés directement ou via leurs entourage ou service de presse. Il aura souvent été plus difficile de passer à l'acte et de trouver la disponibilité nécessaire. La période d'avant fêtes de fin d'année et la « bousculade » législative auront été des circonstances peu propices, tout comme la constitution des « équipes de campagne » ... Nos questions ont été communiquées par courriel aux personnalités et organisations sollicitées dès mi-novembre et les réponses et entretiens ont été « collectés » jusque durant la trêve des confiseurs !

Nous avons donc procédé à des « interviews » écrites et/ou orales... sur la base de la même trame.

Et on s'est interdit toute relance ou rebond quand on a éludé ou répondu –selon nous – à côté. On s'est astreint à la règle de Wikipedia : « *Décrire le débat, ne pas y participer* » !

*Une bonne quarantaine d'intervenants mais bien des « absents »*

Le Front National, qui présente un candidat à l'élection présidentielle, n'a absolument pas réagi à nos questions et relances. La candidate déclarée Christine Boutin, précédente ministre du Logement, qui avait personnellement accepté, ne s'est pas prêtée au jeu. Le Medef, comme la FFB ou Action Logement (le 1% logement), n'ont pas souhaité s'exprimer officiellement ; de même, les banquiers du secteur logement contactés ... sauf la Caisse des dépôts, laquelle il est vrai, est bien plus qu'une banque. L'association des maires de France, qui venait de ré-élire son président (lequel avait donné son feu vert à HCL lors du Congrès des maires) n'a pas donné suite, pas plus que l'association des maires d'Ile-de-France pourtant très active sur le sujet « Logement ». Le député François Scellier, très accessible et qui nous avait répondu favorablement ne s'exprime pas non plus cette fois. On aurait aimé avoir le point de vue du patron d'un office HLM (très) atypique, Valophis-Expansiel comme celui du plus important, Paris-Habitat, mais le DG du premier était en train de changer de poste pour venir prendre la direction du second... Ce n'est que partie remise : on interrogera un de ces jours Stéphane Dambrine. On a aussi bien sûr tenté d'obtenir la position de la CFDT, représentée depuis longtemps sur ces sujets par le très impliqué Jean-Luc Berho (qui vient de quitter ses fonctions, ceci contribuant certainement à notre difficulté) dirigeant à ce titre du 1% Logement et de l'APAGL (la fameuse garantie des risques locatifs qui n'aura pratiquement pas été mise en œuvre). M. Berho est aussi l'homme des entretiens de Bunus (ou d'Inxauseta) <http://www.cawa.fr/bunus-les-entretiens-d-inxauseta-logement-etc.-article002156.html> et donc un observateur engagé dont les positions avaient toute leur place dans ces colonnes. Bref, de rendez-vous téléphoniques loupés en erreur d'adressage de courriel... et malgré son accord. Partie remise...

La Fédération des EPL (les SEM), qui souhaite se (re) positionner sur le logement a aimablement décliné notre proposition. Ce sera pour une autre occasion. Celle des Pact a refusé tout net, signe très probable de l'inimitié dans laquelle nous tient son directeur ; c'est d'autant plus dommage que le respecté Président Cavallier aurait probablement eu des choses à dire en cette fin de mandat. Heureusement, le président d'une grosse association, de surcroît à la tête de la région Ile-de-France au sein du Mouvement Pact a tenu à répondre à nos questions, sachant la situation.

Et puis, certainement, quelques unes de nos demandes se seront perdues dans le flot des messages et sollicitations.

D'autres absences, certainement dans cet éventail choisi. D'abord, les fonctionnaires en activité ou jeunes retraités ne pouvaient s'exprimer ici, sauf à tenir des propos totalement plats et sans intérêt. Par exemple, et on le comprend bien, Etienne Crépon, le Directeur de l'habitat et de l'urbanisme au Ministère nous disait qu'il n'allait pas s'exprimer à quelques semaines de la présidentielle dans la même revue que son secrétaire d'Etat. Aucune voix de l'outre-mer pour témoigner du scandale de la République que constitue la somme des problèmes logement dans cette France... D'autres organisations, experts et sachants auraient pu être consultés- on en a bien involontairement oublié quelques uns – mais on a du faire des choix, totalement subjectifs et dès lors totalement assumés. On ne signale pas ici non plus les études et propositions de « think tanks » ou d'organismes d'études plus ou moins spécialisés. HCL le fait régulièrement dans ses éditions hebdomadaires.

Il faut noter que certains ont pu rédiger – ou le plus souvent faire rédiger – un propos structuré et cela apparaît à leur lecture, surtout par comparaison avec les entretiens directs ou par téléphone que votre serviteur - qui n'est pas journaliste - aura mis en forme à partir d'une prise de notes.

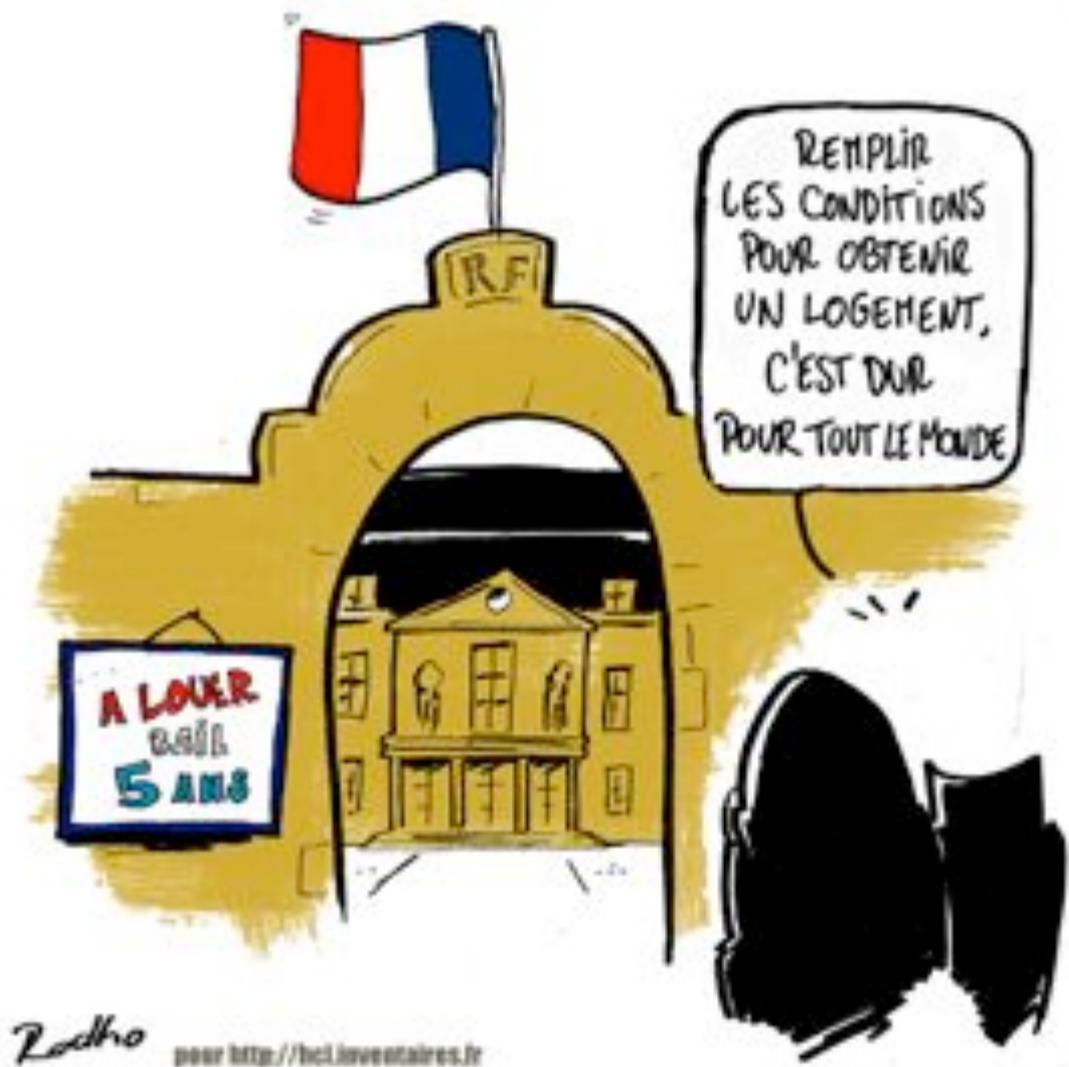
La classification et les catégories dans lesquelles nous avons rangé arbitrairement les personnalités qui s'expriment ici n'engagent que la rédaction. En effet, les casquettes sont multiples et on a fait un choix éditorial. Par exemple, un élu local peut avoir des responsabilités nationales dans son parti politique, être parlementaire et diriger un Office HLM... Les questions en gras et les textes encadrés sont de la rédaction. Les illustrations, exclusives pour HCL, sont de Rhodo (<http://blog.canalblog.com/>).

Enfin, il faut souligner que les entretiens ont été conduits avant la forte accélération de l'actualité économique-politique de ces toutes dernières semaines.

**G.L.**

## Le Pouvoir !

*Ceux qui l'ont et/ou ceux qui le veulent...*



Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement  
L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »  
est offerte à tout nouvel abonné

## Le secrétaire d'Etat au logement : Benoist Apparu



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HCL ne l'a guère épargné dans ses éditoriaux... mais c'est la règle du jeu : quand on accède à de telles responsabilités, il est normal d'être sous le feu de la critique, non ?

Et il est bien normal aussi, - au delà de l'ordre alphabétique - qu'il figure en tête des personnalités s'exprimant dans ce numéro exceptionnel. Son champion Nicolas Sarkozy n'est pas encore officiellement candidat et le Président de la république - qu'HCL n'a pas cherché encore à joindre - ne peut s'exprimer en cette qualité en ce début 2012, même si rares sont ceux qui doutent de sa prochaine candidature officielle à sa propre succession. Ce jeune ministre (secrétaire d'Etat seulement, ce qui illustre bien la place accordée à ce sujet par l'actuel Gouvernement), aura incarné la manière *Sarkozienne*, bien plus que son prédécesseur à ce poste, Christine Boutin qu'HCL avait souvent éreintée.

HCL qui l'a beaucoup suivi et observé a pu constater la pugnacité de B. Apparu, son franc-parler (souligné par tous ses interlocuteurs, y compris opposants) et sa capacité à travailler les dossiers ardu de ces matières souvent très techniques.

Chez HCL, on est donc plutôt déçu des propos tenus, très maîtrisés et sans aspérité. Sans doute le filtrage par le cabinet...

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Logement-et-hebergement->

<http://www.benoistapparu.com/>

**Vous avez succédé à Christine Boutin dont le ministère avait été chahuté. Vous même avez du vous confronter au monde du logement social (le fameux "prélèvement HLM") et même, plus récemment, au Medef et au 1% logement mais aussi aux acteurs de l'hébergement d'urgence (démission d'une figure respectée, Xavier Emmanuelli).**

**La crise, brutalement, a conduit le gouvernement à revenir sur certaines mesures phares (Deductibilité des intérêts d'emprunt pour la résidence principale, Scellier, PTZ,...). Et la situation du logement en France fait l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**Quel est votre regard sur ces mois passés au logement (et à l'urbanisme) et plus généralement sur l'action publique ces dernières années en matière de Logement ?**

Le logement, et donc la politique qui y est associée, est au centre des préoccupations des français, il est leur quotidien. (...)

Cela représente, me semble-t-il, un saut considérable en matière de politique du logement.

**Quelles sont les mesures que vous regrettez ne pas avoir su ou pu prendre ?**

Je ne sais pas si nous pouvons parler de regrets, mais (...)

**Quelle est l'action dont vous êtes le plus fier ?**

Lorsque je suis arrivé au Ministère, une de mes premières mesures a été de mettre en place (...)

**Quelles sont :**

- d'une part les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics,
- d'autre part les chantiers, réflexions, réformes à lancer...

Une des actions prioritaires est bien sûr (...)

(...), c'est un travail sur le long terme.



**Dernière heure :** Le président Sarkozy convoque ce 18 janvier un sommet de crise. Il y a mis au dernier moment le Logement comme un des points importants à traiter. HCL s'est procuré un document de travail préparatoire de l'Élysée (...)

### *L'U-M-P : Marc-Philippe Daubresse*



Marc-Philippe Daubresse, Vice-Président, (pardon, Secrétaire général adjoint, il n'y a qu'un Président !) de l'UMP, ancien titulaire du portefeuille du logement avec Jean-Louis Borloo, député-maire « nordiste » a accepté au nom de la formation présidentielle un entretien avec HCL au siège même de l'UMP quelques jours avant son déménagement.

Les positions de son parti sur ces sujets venaient d'ailleurs d'être officiellement exposées. Le programme du candidat à la présidentielle... n'étant pas connu, la candidature « probable » de Nicolas Sarkozy n'étant pas encore officielle.

Les 20 propositions de l'UMP :

[http://www.projet-ump.fr/wp-content/uploads/2011/11/20111113\\_Doc\\_convention\\_logement\\_pourPConv.pdf](http://www.projet-ump.fr/wp-content/uploads/2011/11/20111113_Doc_convention_logement_pourPConv.pdf)

<http://www.mpdaubresse.com/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - celui de votre organisation - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

En vingt ans, les tendances (...)

**Quel regard portez-vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Les socialistes nous disent qu'il faut consacrer

(...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Concernant le logement social, d'abord, (...)

Il faut jouer sur plusieurs leviers en même temps.

La fiscalité bien sûr (...)

Il faut aussi maintenir des facilités d'accès à des (...)

A situation exceptionnelle (de crise du logement) procédure (...)

Au plan local, les rapports avec l'Etat (...)

Il faut aussi revoir nos outils publics : à titre personnel, j'appelle de mes (...)

### *Eva Joly : candidate (EELV) à l'élection présidentielle*



L'inattendue candidate « écolo » à la magistrature suprême n'est pas connue comme une spécialiste des questions du logement mais dans son entourage politique au sein des « verts », existent quelques bons connaisseurs de ces sujets, de Cécile Dufflot qui l'était par profession à la vice-présidente au logement de la région Ile-de-France, la très engagée Emmanuelle Cosse, pour ne citer qu'elles.

<http://eelv.fr/le-projet/>

<http://evajoly2012.fr/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - celui de candidate à l'élection présidentielle - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

La politique du logement en France souffre depuis de nombreuses années d'une absence de pilotage.

Au plan local, tout repose (...)

**Quel regard portez-vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Soyons lucide : la politique du logement menée par le gouvernement depuis 2007 (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ? Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Sans prétendre faire le tour des politiques à mener en matière de logement, je pense que l'on doit agir simultanément sur 3 axes.

Le premier concerne (...)

### *François Hollande : candidat (PS) à l'élection présidentielle*



Lors de la seconde journée des Etats généraux du logement de début juin, HCL avait demandé - et obtenu - des deux principaux candidats à la primaire du PS leur accord de principe pour cette interview...

Martine Aubry reste aujourd'hui la patronne du parti mais c'est François Hollande, le candidat à la magistrature suprême qui répond ici.

<http://www.parti-socialiste.fr/nos-idees/ville-et-logement>

<http://francoishollande.fr/>

**La situation du logement en France fait l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. On connaît les propositions du PS en matière de logement, comme celles de votre responsable thématique d'équipe de campagne, Thierry Repentin qui s'est souvent exprimé au nom du Mouvement HLM qu'il préside. Pourtant, notamment à la lumière de la "crise" (dettes publiques, etc.) qui semble aujourd'hui devoir éclairer chaque propos, c'est votre point de vue de candidat à la magistrature suprême qui intéresse nos lecteurs.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Les Français consacrent plus d'un quart de leurs revenus, (...)

J'y vois ensuite un défaut d'anticipation (...)  
Enfin, la politique menée ces dernières années n'a bien souvent (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

On ne peut pas gouverner avec des slogans (...)  
De même, les aides à l'investissement locatif (...).  
Dans le même temps, le logement social (...)

**Si vous êtes élu, que feriez vous dès votre arrivée à l'Elysée, en priorité, pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont :**

- **d'une part les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ,**
- **d'autre part les chantiers, réflexions, réformes à lancer**

Bien se loger, sans se ruiner, dans un environnement  
Je veux d'abord lutter contre le logement cher.  
Il est indispensable et urgent (...)  
Je veux rendre possible la réalisation de (...)

**Dernière heure :** François Hollande, lors de son premier grand meeting de campagne au Bourget (Seine Saint-Denis) ce dimanche 22 janvier a annoncé le doublement du plafond du Livret A pour financer davantage de logements sociaux, la multiplication par 5 du montant des sanctions loi SRU, la mise à disposition des collectivités locales dans les cinq ans des terrains de l'Etat pour construire des logements. Toutes mesures qui, sans être aussi détaillées, étaient portées par le Mouvement HLM...

---

**Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement**  
**L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »**  
**est offerte à tout nouvel abonné**

---

**François Bayrou : candidat (Modem) à l'élection présidentielle**



On a eu très vite un accord de principe de l'entourage de François Bayrou pour notre démarche mais les choses se sont compliquées et notre demande s'est perdue... Il aura fallu l'intervention de Dominique Versini, l'ancienne défenseuse des droits des enfants qui soutient le candidat pour que Marielle de Sarnez, responsable de la campagne, débloque la situation *in extremis*...

<http://www.bayrou.fr/#conviction>

<http://www.mouvementdemocrate.fr/shadow/thomas.html>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - celui de candidat à l'élection présidentielle - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

**Quel regard portez-vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Il manque près d'un million de logements, là est la cause (...)  
Je crois qu'un dernier facteur doit être montré du doigt :

**Quelles sont les préconisations que vous formulez, en priorité, pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et rareté de fonds publics ?**

Une politique du logement volontariste (...)

Au cœur des villes, la situation est intenable, l'Etat ne doit plus s'en accommoder et lancer un puissant plan de résorption des besoins des plus fragiles.

## *Le PCF : Pierre Laurent, secrétaire national*



Croisé lors des Etats généraux du logement en juin à Paris, Pierre Laurent s'est d'emblée déclaré favorable à une telle prise de parole dans notre HCL « politique ». A ce moment, Jean-Luc Mélenchon (\*) n'était pas encore le candidat du Front de gauche adoubé par le PCF... et depuis lors, nos démarches pour le contacter (son équipe de campagne) ont été vaines.

<http://www.pcf.fr/> <http://www.pierrelaurent.org/>  
<http://www.placeaupeuple2012.fr/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - celui de votre organisation - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Vous dites : « il y a un consensus assez large sur la situation du logement ». Je ne le crois pas !

Si du côté de la droite et du gouvernement (...)

Il y a un réel problème de solvabilité et le logement devient le marqueur des inégalités sociales croissantes.

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

C'est un constat d'échec (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Le dernier rapport du Comité de suivi du Dalo affirme que « l'Etat est hors la loi ». (...)

Il s'agit d'opérer une rupture radicale dans la politique du logement, avec comme objectif répondre aux besoins humains. Pour cela l'Etat doit se doter d'un outil moderne, un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville.

## *Une institution, la Caisse des dépôts et consignations : Augustin de Romanet, directeur général*

Avec les crises successives, depuis l'été 2007, cette vieille maison et son patron reviennent sous les feux des projecteurs, après un maintien dans l'ombre médiatique traditionnel pour cette institution « à caractère spécial ». Et puis, Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse depuis 2007 dont le mandat vient à échéance début mars prochain, est un ancien de l'Elysée sous présidence Chirac ce qui ne constituait pas forcément un avantage concurrentiel en *Sarkozie* ! Le Président de la République vient d'ailleurs de faire savoir qu'il ne nommerait pas le futur Directeur général de la Caisse des dépôts avant le terme de son mandat, après une polémique née d'une fuite sur cette éventualité...

Rappelons que la CDC est le coffre fort du Livret A (pas de sa totalité) qui contribue à financer environs 70% du coût des logements sociaux produits en France. En plus, via ses filiales, en particulier la SNI, la Caisse est un des très grands opérateurs du logement, en particulier social. Ce papier est quasiment une tribune du DG de la Caisse... qu'on lui offre volontiers !

<http://www.caissedesdepots.fr/activites/protoger-lepargne-populaire/protoger-lepargne-populaire.html>  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Augustin\\_de\\_Romanet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Augustin_de_Romanet)

Les petits épargnants financent-ils  
le logement à eux seuls ?



Dessin de Rodho pour un numéro spécial « financements » HCL de début 2010.

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - celui de votre organisation - importe. Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Depuis plus d'un siècle, la Caisse des Dépôts centralise l'épargne populaire des Français (livret A, livret d'épargne populaire, livret de développement durable) pour la transformer en prêts à long terme en faveur du logement social. (...)

**Quel regard portez-vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

(...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics ?**

Concernant nos champs de compétence, il faut souligner (...)

Je terminerai enfin par la problématique de la répartition territoriale, qu'il convient d'affiner autant que possible. Ainsi, le parc locatif social est réparti de façon encore très hétérogène. Au sein de l'Ile-de-France qui compte pourtant un parc important, des zones à forte concentration en logements sociaux voisinent avec des communes sous équipées. La question centrale n'est pas tant d'intensifier massivement la production que de mieux répartir l'offre, afin que celle-ci réponde très exactement aux besoins.

*Une institution, l'Agence nationale de l'Habitat : Dominique Braye, président (UMP)*

Dominique Braye, sénateur UMP jusqu'à une date récente, est un des rares parlementaires à s'intéresser au sujet du Logement. Il préside l'Anah depuis le printemps 2010, à la suite de M.P. Daubresse qui y avait fait un passage éclair. Il connaît bien le terrain et en particulier les quartiers difficiles avec Mantes-La-Jolie (et son opération Anru) sur le territoire de la Communauté d'agglomération qu'il préside. Il est chargé d'un rapport très attendu sur les copropriétés, qui vient d'être remis ce 19 janvier, à l'heure où ce numéro spécial est « sous presse ».

[http://www.senat.fr/senateur/braye\\_dominique95013a.html](http://www.senat.fr/senateur/braye_dominique95013a.html)

<http://www.anah.fr/lanah.html>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - en tant qu'élu local sur un territoire "difficile", rare élu "national" impliqué sur ces sujets (jusqu'à une date récente) et Président de l'Anah - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Il est tout d'abord important de préciser qu'il n'y a pas une crise du logement mais des territoires en crise (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Le plan de cohésion sociale de 2005 a créé une véritable dynamique de construction (...)

Enfin, sur le champ particulier de l'accès au logement des personnes les plus défavorisées, le DALO s'est imposé comme un défi à relever par l'Etat, qui a engagé des actions importantes (reconquête du contingent préfectoral, réforme du dispositif d'hébergement ...) même si l'issue reste, en zone tendue, l'accroissement significatif d'une offre de logements sociaux adaptée à ces ménages.

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

J'ai déjà esquissé des pistes et notamment la nécessité ardente (...)

### *Un parlementaire impliqué : Michel Piron (UMP)*

Michel Piron, député UMP du Maine-et-Loire, est président du Conseil national de l'habitat et de la sous commission « logement » de l'Assemblée nationale.

<http://www.michelpiron.fr/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - celui du Président du CNH et rare élu national suivant ces sujets Logement - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Je voudrais d'abord être précis (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Justement, l'aménagement du territoire a été oublié !

Après des années de dérégulation, (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Il faut organiser la réflexion !

(...)

### *Un parlementaire impliqué : Jean-Yves le Bouillonnet (PS)*

Un des très rares parlementaires nationaux s'intéressant aux questions du Logement, député-maire PS dans le 94 depuis 10 ans, le juriste de formation Jean-Yves le Bouillonnet se retrouve tout naturellement avec le sénateur Thierry Repentin aux cotés du candidat François Hollande sur ces sujets Logement. Il est aussi très impliqué dans l'aventure du Grand Paris : il a été Président du syndicat « Paris Métropole » un peu plus de deux ans.

<http://www.le-bouillonnet.fr/?p=502#more-502>

<http://jylebouillonnet.typepad.fr/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis de parlementaire et d'élu local importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Pour faire simple, les pouvoirs publics n'ont pas (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Tout d'abord, il faut pouvoir (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Je l'ai dit, d'abord se doter d'instruments fiables (...)

## Elu local : pouvoir « local » ?



*Le maire (adjoint) de Nice (Métropole) : Dominique Estrosi-Sassonne (UMP)*

L'ex-épouse de l'actuel maire de Nice, l'ancien ministre Christian Estrosi, s'est fait en quelques années un nom (et un prénom) en s'occupant de la question du logement sur ce territoire compliqué. Madame Estrosi aura contribué à changer l'approche locale de ces sujets, jusqu'alors dominés par une vision surtout « immobilière »...

<http://www.dominiqueestrosisassonne.com/>

<http://www.nicecotedazur.org/>

**Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement  
L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »  
est offerte à tout nouvel abonné**

### *Le président du Conseil général du Bas-Rhin : Guy-Dominique Kennel (UMP)*

**Guy-Dominique Kennel** préside le Conseil-Général du Bas-Rhin et a succédé à Philippe Richert, allé à la présidence de la région Alsace et actuel Ministre des Collectivités.

Il est depuis peu administrateur de l'Anah mais s'intéresse à la question du logement de longue date : un PDH, la délégation des aide à pierre, les premières expériences qui ont abouti au programme « habiter mieux », un GIE qui regroupe « ses » bailleurs sociaux, etc... Tout récemment il a initié la première rencontre nationale des départements acteurs de l'habitat (avec la participation d'HCL) :

<http://www.bas-rhin.fr/actualites/2011-12-16/5060/1ere-rencontre-nationale-departements-acteurs-l-habitat>

alors même qu'il soutient l'idée d'un rapprochement avec la région...

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy-Dominique\\_Kennel](http://fr.wikipedia.org/wiki/Guy-Dominique_Kennel)

### *Le (ex) maire de Clichy-sous-Bois : Claude Dilain (PS)*

Peu de villes en France auront autant représenté le mal-vivre de nos banlieues !

Clichy-sous-Bois, une ville emblématique donc que le médecin pédiatre PS Claude Dilain a ravi en 1995 à un maire communiste quasi au ban du PCF. Rencontré à peine élu, on l'avait à l'époque, et sous une autre casquette (de consultant), accompagné dans quelques rencontres locales utiles pour le projet de création de la SEM d'Etat de Clichy-Montfermeil. Croisé un peu par hasard quelques années après lors du lancement du PNRU au début des années 2000, il nous disait déjà, mi-sérieux, mi-rieur, qu'on pourrait comme récompense de ces bons et loyaux services, après un mandat d'élu local sur un tel front, « *obtenir l'ambassade de Washington* »... Il ne savait pas que, les dix années suivantes, la situation ne ferait que s'aggraver ni que sa commune ferait la une de l'actualité pour des motifs dramatiques. Devenu sénateur à l'occasion de la vague rose qui a modifié à la rentrée 2011 la majorité au Palais du Luxembourg, Claude Dilain qui avait présidé l'association des maires Ville et Banlieue s'exprime en toute simplicité.

C'est sa manière.

<http://www.clichy-sous-bois.fr/>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude\\_Dilain](http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Dilain)

<http://www.ville-et-banlieue.org/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis d'élu local impliqué importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

C'est vrai que ça ne marche pas bien !

A Clichy, je ne peux pas sortir dans la rue 10 minutes sans que l'on me demande un logement (...)

**Quel regard portez-vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Depuis très longtemps, les différents gouvernements n'ont jamais fait du logement, vraiment, une priorité nationale. Le Logement social, le Mouvement HLM n'a guère pris de risque et s'est trop souvent placé en posture de demandeur.

Les élus locaux, vaste sujet (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

D'abord, il faut modifier l'image du logement social. (...)

### *Le maire de Clichy (La Garenne) : Gilles Catoire (PS)*

Une autre Clichy, dans le département le plus riche de France, en première couronne dont le maire, successeur de Jacques Delors à ce poste dès 1985, s'investit beaucoup sur les sujets logement et Grand Paris... Il a en particulier mis en place des relations organisées avec les promoteurs privés sur son territoire...

<http://www.ville-clichy.fr/>

<http://gillescatoire.typepad.fr/>

### *Le maire de Sceaux (Hauts-de-Seine) : Philippe Laurent (sans étiquette)*

Commune plutôt « chic » de l'Ouest parisien, Sceaux est dirigée par un maire qui est à la fois un spécialiste des questions publiques locales, notamment financières (il a fondé et longtemps dirigé un cabinet réputé de consultants en finances locales), un élu impliqué dans le Grand Paris (il est Président de la commission Logement de Paris Métropole) et un de ceux (le seul, presque, à droite) qui n'ont pas craint « dénoncer » l'affaire Icade (« un scandale d'Etat » écrivait même Philippe Laurent).

<http://www.philippe-laurent.fr/>

<http://www.sceaux.fr/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis - en tant qu'élu local impliqué (affaire Icade, Paris Métropole, etc.) - importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

La situation est grave surtout en Ile-de-France. Elle est due à une insuffisance (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Les pouvoirs publics n'ont justement (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez, en priorité, pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

En Ile-de-France, là où, rappelons-le, se situe l'épicentre de la crise, la première des choses à faire, c'est de (...)

### *L'Association des départements de France : Eric Alauzet (EELV)*

On n'est pas certain que l'ADF s'exprime vraiment ici officiellement, tant les situations entre départements sont disparates au regard de l'urbain et de l'appréciation de la question du logement...

Mais c'est bien Eric Alauzet qui fut envoyé en tant que représentant de ladite ADF début novembre dernier à Strasbourg lors de la première rencontre des départements acteurs de l'habitat.

Il a bien voulu nous répondre. Il est d'ailleurs vice-Président du Conseil général du Doubs en charge notamment du Logement

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Éric\\_Alauzet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Éric_Alauzet)

<http://www.departement.org/>

<http://www.doubs.fr/v3/index.php>

### *L'Association des maires ruraux : Vanik Berberian (Modem)*

Le logement est bien sûr une question qui préoccupe d'abord le rat des villes. Mais son cousin, rat des champs, est aussi largement concerné... Arrêtons de filer la métaphore : on est particulièrement heureux chez HCL de présenter le point de vue des territoires peu denses, de cette ruralité qui se plaint (souvent à juste titre) d'être peu considérée/consultée, en particulier sur des sujets *a priori* urbains.

<http://www.amrf.fr/>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Vanik\\_Berberian](http://fr.wikipedia.org/wiki/Vanik_Berberian)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez, en priorité, pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

L'enjeu est de permettre aux collectivités rurales de trouver un équilibre (...)

Nous avons la conviction que notre société doit changer de regard sur la ruralité. C'est vrai également pour la question du logement qui est un souci exigeant.

Les élus ruraux souhaitent la traiter de manière offensive et constructive. L'échéance présidentielle doit permettre d'élever le débat. C'est ce que les Maires ruraux appellent de leurs vœux.

### *L'Association des Communautés de France : Claire Delpech*

L'association est très impliquée, et on le comprend, dans le suivi de la réforme territoriale. Claire Delpech, chargée de mission, est régulièrement le porte-parole de l'AdCF lorsque la question du logement est posée. Et cette question peut-être plus que tout autre, interroge l'organisation institutionnelle de nos territoires.  
<http://www.adcf.org/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation – importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

La crise existe depuis longtemps. Aujourd'hui elle est exacerbée par (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Il faut bien avouer que l'on ne sait plus qui fait quoi au plan institutionnel. (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

La question du logement, qui se pose dans un cadre territorialisé, nécessite (...)

### *L'Association des petites villes de France : André Robert, délégué général*

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1100 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer. Depuis sa création elle poursuit une même ambition : donner un sens et un poids aux petites villes qui représentent près de 19 millions d'habitants, soit 30% de la population française.

<http://www.apvf.asso.fr>

### *L'Association des maires des grandes villes de France : Michel Destot, président (PS)*

Michel Destot fut longtemps un de ces grands élus locaux, maire, assez peu médiatique. Il a pourtant ravi à Alain Carignon (un proche de Nicolas Sarkozy), sur fonds d'affaires politico-financières, la mairie de cette grande ville en 1995 avec le concours de Raymond Avrillier conseiller municipal vert « tombeur » du seigneur RPR des terres grenobloises. Député et maire PS reconduit depuis lors, Michel Destot s'est engagé sur la question de l'urbain et du logement avec l'AMGVF qu'il préside. Et à Grenoble bien sûr, cette ville emblématique (la ville laboratoire d'Hubert Dubedout, des jeux olympiques de 1969, etc.)

<http://www.micheldestot.fr/>

<http://www.grandesvilles.org/>

<http://www.grenoble.fr/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation – importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Les politiques du logement comme celles liées à la cohésion sociale et à la Ville de manière générale sont, (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez, en priorité, pour améliorer la situation ?**

**Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Il devient urgent de lancer un nouveau plan de cohésion sociale (...)

Enfin, un nouveau pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales (...)

## Une maire de grande ville : Dominique Voynet (EELV)

Dominique Voynet, rappelons le, fut candidate à la présidence de la République au nom des « Verts » qu'elle à un temps dirigés et ministre du gouvernement Jospin. Elle a emporté la mairie de Montreuil – un peu plus de 100.000 habitants tout de même ! - aux dernières élections municipales contre le quasi-inamovible député maire PCF de cette ville limitrophe de Paris. Montreuil (sous -Bois) est aussi connue et médiatisée tant pour sa (forte) population malienne que pour –aujourd'hui- ses « bobos »...

<http://dominiquevoynet.net/v2/>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique\\_Voynet](http://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Voynet)

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis d'élue locale impliquée importe. Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Les causes du problème, je crois, sont aussi bien identifiées que le problème lui-même.

Il y a d'abord un manque criant de logements disponibles, même si le besoin n'est pas nécessairement le même d'une région à (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez, en priorité, pour améliorer la situation ? Autrement dit, quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté de fonds publics ?**

Il y a deux priorités qui doivent aller de pair : agir (...)

## Société civile (pouvoir ?) : syndicats et associations



### *FO : Jean-Claude Mailly, secrétaire général*

Force Ouvrière, est l'une des 5 centrales représentatives en France et revendique un demi million d'adhérents. FO est très présente sur les questions du logement notamment du point de vue « défense des consommateurs » avec l'Afoc.

<http://www.force-ouvriere.fr/>  
[http://afoc.net/rubrique.php?id\\_rubrique=21](http://afoc.net/rubrique.php?id_rubrique=21)  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Claude\\_Mailly](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Claude_Mailly)

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation -importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Le désengagement (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Une absence de vision à moyen terme (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation?**

**Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics?**

Concernant la rareté des fonds publics, nous nous inscrivons en faux sur leur rareté : l'écart entre les dépenses publiques pour le secteur du logement et les recettes générées (fiscalité dont TVA) est profitable à l'Etat pour 2 milliards d'Euros par an. La marge existe.

Les préconisations supposent de prendre des mesures d'urgence (...)

### *CGT : Bernard Thibault, secrétaire général*

La CGT (Confédération générale du travail), l'une des 5 centrales représentatives, a été l'un des acteurs du « mouvement ouvrier » depuis sa naissance formelle au Congrès de Limoges en 1895. Elle fut ensuite longtemps considérée comme le bras armé syndical du Parti communiste français. Elle continue à être jugée comme l'une des plus contestataires et revendique plus de 700.000 adhérents.

<http://www.cgt.fr/>  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard\\_Thibault](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_Thibault)

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation -importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

La pénurie persistante de logements et la flambée des prix immobiliers (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Le logement est un droit fondamental, un besoin essentiel pour tous (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation?**

**Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics?**

La CGT récuse le contexte de crise et de rareté des fonds publics.

Alors que le gouvernement impose aux plus (...)

### *La Confédération Nationale du Logement : Serge Incerti-Formentini, président*

Elu président de la CNL au printemps 2009, Serge Incerti-Formentini ne met pas son mouchoir sur ses convictions ni sa langue dans sa poche ! L'association, qui se présente comme le « 1er syndicat de locataires en France » est réputée pour être combative et souvent considérée, par bien des propriétaires et gestionnaires immobiliers, et de longue date, comme leur « cauchemar » !

<http://www.lacnl.com/>

### *UNHAJ : Nadine Dussert, directrice générale*

L'Union nationale pour l'habitat des Jeunes regroupe quelques 330 associations « acteurs Habitat Jeunes » dans 250 villes qui gèrent 40.000 logements « pour les jeunes ». Elle est l'héritière d'un mouvement qui a conduit au milieu du siècle dernier à créer les « foyers jeunes travailleurs » à l'initiative de la JOC (jeunesse ouvrière chrétienne)

<http://www.unhaj.org/>

### *Fondation Abbé-Pierre : Christophe Robert, délégué général adjoint*

On connaît la place sur la scène publique de la Fondation et de ses représentants pour mobiliser sur les questions du logement. D'abord et longtemps sur le mode compassionnel puis, en gros depuis l'aventure des « enfants de Dom Quichotte », de plus en plus sur l'ensemble de la problématique logement avec, en particulier l'annuel rapport sur le « mal logement » puis, plus récemment, avec les campagnes de mobilisation dont HCL rend compte régulièrement. Patrick Doutreligne, délégué général, aurait pu répondre, bien sûr.

C'est Christophe Robert qu'on a interrogé : sociologue de formation, le délégué général adjoint pilote les études qui alimentent rapports et messages de la FAP. Il a bien voulu se prêter au jeu, pas facile, de résumer et résumer les positions que par ailleurs, en maints endroits et circonstances, il développe avec beaucoup de conviction.

D'ailleurs, quelques jours après la publication de ce numéro spécial HCL, la fondation présentera son fameux rapport annuel :

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/index.php?id=621>

et poursuit son action pour « mobiliser », notamment avec le soutien « people » d'Eric Cantona

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/index.php?id=628>

<http://www.mobilisationlogement2012.com/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation – importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Il faut résumer. Il y a deux causes principales. Qui sont liées et distinctes à la fois.

(...).La seule auto régulation des marchés, par exemple, ne peut suffire.

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

On constate depuis de nombreuses années qu'on a cru que la seule auto régulation des marchés pouvait suffire. On a laissé s'installer le sentiment que cette crise était inéluctable... (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation?**

**Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics?**

Il faudra être méthodique : engager la réforme tout en traitant l'urgence !

D'abord contribuer à changer le regard sur ces sujets. Il n'y rien de révolutionnaire à vouloir s'attaquer aux problèmes du logement dans notre pays. Un discours volontariste doit trouver sa place malgré les crises... et celle de 2008 doit nous aider à comprendre. On est dans l'ordre dans l'ordre du symbole.

D'ailleurs, localement, bien des maires et élus locaux agissent, souvent avec inventivité !

Par exemple, il faut attribuer directement à la construction de logements sociaux les sommes issues des pénalités SRU, au bénéfice des communes qui en construisent et agir sur une dizaine de leviers au niveau des territoires dont une Taxe de solidarité urbaine à inventer...

L'enjeu fondamental est de contrecarrer les mécanismes de la ségrégation territoriale qui sont à l'œuvre.

Immédiatement, il faut annoncer l'arrêt des expulsions (tout en dédommageant les propriétaires), trouver les lieux pour ceux qui sont à la rue et agir sur les prix en particulier avec un encadrement des loyers. (...)

---

**Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement**  
**L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »**  
**est offerte à tout nouvel abonné**

---

### *Mouvement Pact : Bruno Cognat, président de l'Union régionale IdF*

Le Mouvement Pact (Arim) est le premier réseau associatif qui intervient sur la question du logement « privé » et son histoire est liée à la lutte contre les taudis dès 1924. L'acronyme Pact apparaît à Lyon en 1942...

Bruno Cognat, Président du réputé Pact 93 (les enjeux sur ce département sont tels !) et depuis peu de l'union régionale d'Ile-de-France a fait une grande partie de sa carrière dans le logement social, jusqu'à la tête du groupe HLM « nordiste » CMH devenu Vilogia, que dirige désormais Philippe Remignon qui intervient d'ailleurs dans ce même numéro spécial.

Bruno Cognat s'exprime ici en ces qualités et pas au nom de la fédération Pact ...

<http://www.pact-arim.org/>

<http://www.urpactidf.org/content/view/22/35/>

<http://www.pactarim.com/>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation – importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Qu'en 2011, dans une des villes les plus riches du monde, dans un pays qui dispose encore d'un des systèmes de protection sociale et sanitaire les plus développés, une femme accouche dans la rue, sous la tente qui l'hébergeait avec son compagnon, à quelques centaines de mètres d'un hôpital pédiatrique, illustre notre échec collectif dans le domaine du logement (...)

(...) Car il faut bien constater que s'il y a crise du logement, les professions de l'immobilier n'ont pas particulièrement, jusqu'à maintenant, subi les conséquences de la crise financière et économique (...) de son histoire.)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

La crise du logement est aussi la conséquence des contradictions (...)

Pourtant il n'est pas possible d'éviter les effets, à venir, de la crise sur les marchés immobiliers, et sur les finances des collectivités locales qui en dépendent. Pourquoi s'interdire d'imaginer qu'une politique publique du logement puisse être, à niveau constant de financements publics, l'un des vecteurs de la sortie de la crise (à long terme) et de sa gestion (à court et moyen termes)?

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation? Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics?**

Voici six pistes de réflexion pour contribuer à la définition d'une politique publique du logement:

(...)

### *Mouvement Habitat-Développement : Michel Pelenc, directeur*

Longtemps HDR (R pour rural), ce Mouvement fut un peu le cousin campagnard du « rat des villes », le Mouvement Pact. Un cousinage qui a connu des relations parfois très difficiles. Les deux organisations sont très voisines (les sièges respectifs sont dans le même immeuble parisien !) dans leurs modalités d'intervention et même le plus souvent en concurrence sur les territoires. Après un échec récent, (<http://www.acad.asso.fr/?separation-a-l-amiable-entre-pact>) les négociations pour un rapprochement semblent à nouveau initiées...

<http://www.habitatdeveloppement.fr/reseau/index.cfm>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société.**

**A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation – importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

La crise du logement s'inscrit dans la durée notamment dans les grandes métropoles où la demande de logement à prix abordable est largement supérieure à l'offre.

D'une part, la demande sociale et très sociale croît (...)

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

La politique de l'habitat actuelle, les mesures annoncées, ne vont pas dans le bon sens.

Nombre d'outils d'intervention sont fragilisés, voire, menacés. (...)

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation ? Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics?**

(...) Les besoins évoluent, les fonds publics se font rares. Il faut faire preuve d'innovation, concevoir de nouveaux outils. Par exemple, pour (...)

L'intelligence des politiques de l'habitat se mesure à leur capacité à apporter des réponses sur mesure aux ménages demandeurs.

***UNAFO : Gilles Desrumaux, délégué général***

L'Unaf o a évolué. C'est désormais l'Union professionnelle du Logement accompagné, sortant ainsi du strict cadre d'origine un peu réducteur des gestionnaires de foyers.

Son délégué général, Gilles Desrumaux, par son analyse et son expérience illustre bien la complexité de la matière « Logement » en la situant au croisement de toutes les politiques sociales, ou presque... même s'il nous parle surtout de l'hébergement.

<http://www.unafo.org/unafo.html>

**Pouvoirs économiques**

***MEDEF : ce qui se prépare... et ne se dit pas (encore) officiellement***

Cette association « loi de 1901 » qui rassemble les fédérations représentatives des divers secteurs d'activités est l'héritière du « mouvement patronal » qui avait mis en place le 1% Logement, d'abord à l'initiative des industriels du Nord en 1943. Le Medef, paritairement, pilote donc aujourd'hui Action Logement (<http://www.actionlogement.fr/>) nouvelle appellation du mal nommé 1% logement (en fait, 0,45% de la masse salariale des entreprises privées non agricoles de plus de 20 salariés).

Un contexte compliqué, et pas que du fait de la crise, a conduit l'entourage de la patronne des patrons, Laurence Parisot à négliger (ne pas répondre directement et officiellement) la sollicitation d'HCL. Pourtant, des contacts réitérés avec des cadres et élus des instances patronales associées à la politique logement avaient été très positifs... (UESL, Fédération du bâtiment, Foncière Logement). L'organisation patronale est traversée de courants, alors que sa position (qui n'est pas un secret) sur ces sujets apporterait un éclairage très utile dans le cadre de ce numéro spécial. On a ainsi souhaité évoquer ici sa contribution –qui est réelle – à cette réflexion Heureusement, HCL a conservé ses notes et a pu obtenir en « off » bien des informations, notamment sur un projet de « livre blanc » consacré à la politique du logement. En voici donc une sorte de reconstitution qui « serait » (conditionnel de précaution) la position du Medef...

<http://www.medef.com/>

***Les principaux constats du Medef***

Les entreprises sont de plus en plus en plus (...)

***Le regard critique du Medef sur les politiques menées jusqu'alors***

L'absence de véritable (...)

***Les principales préconisations du Medef***

Il convient de produire (...).

Il faut élaborer une politique du logement plus volontariste et plus libérale :

- en libérant le (...) et en transférant la (...),
- en relançant la (...);
- en relançant l'investissement locatif (...);
- en neutralisant une partie des coûts liés (...)
- en réaffectant les ressources d'Action Logement (ex 1% logement) (...)

***La Chambre de commerce et d'industrie de (du Grand) Paris : Pierre-Antoine Gailly, président***

La Chambre de commerce de la capitale vient de publier un rapport remarqué sur les difficultés du logement des salariés et leur impact sur l'emploi et donc la vie des entreprises. Pierre-Antoine Gailly, président depuis le début 2011, est diplômé d'HEC a eu un parcours éclectique de chef d'entreprise.

<http://www.ccip.fr/>

## Pouvoir « de faire » : les opérateurs



### *Fédération des promoteurs immobiliers : Marc Pigeon, président*

Enviés ou montrés du doigt, courtisés ou vilipendés, les promoteurs immobiliers occupent de longue date une position particulière dans l’imaginaire collectif... Entre *bétonneur* et fumeur de (gros) cigares, l’image prête aisément à la caricature. Et la chronique judiciaire est émaillée de scandales. La Vème république a bien écrit son histoire aux côtés des promoteurs, lesquels en ont souvent financé la vie publique (nb : ces temps sont bien sûr révolus !)

Bref, depuis quelques années –et ce n’est pas faire injure à ses prédécesseurs que de le constater – sous la dernière présidence de Marc Pigeon, on assiste à un changement de posture.

N’a-t-on pas vu à la même tribune souventes fois ce dernier aux côtés de représentants de la Fondation Abbé-Pierre ou de la CNL ? La présence de la FPI (ex FNPC) aux Etats généraux du logements puis le plaidoyer « Le Logement, chantier de la république » <http://www.fpifrance.fr/Upload/document2346.pdf> marquent ce que nous augurons être un changement souhaitable.  
<http://www.fpifrance.fr/actualite/actualite.asp?ch=fpc&p=edito>

**La situation du logement en France semble faire l'objet d'un consensus large : elle pose un grave problème à notre société. A la veille d'échéances électorales majeures, votre avis – celui de votre organisation –importe.**

**Quelles sont selon vous les causes principales de ces difficultés ?**

Beaucoup a été dit sur les causes ; elles sont pour l’essentiel bien connues et notre fédération les a largement décrites. Permettez moi toutefois d’attirer l’attention sur la crise actuelle que nous vivons et qui conduit à une question essentielle : Quels seront les financements pour construire les logements dont on a besoin ? On peut certainement se réjouir d’une éventuelle baisse des prix de l’immobilier... mais qui touchera

seulement l'ancien. Le logement neuf, son prix, résulte non pas du marché mais d'un calcul économique !

**Quel regard portez vous sur les mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics ?**

Je ne veux accuser personne. Je regrette des mesures publiques « en dent de scie », notamment au plan fiscal et le véritable parcours du combattant qu'est devenu l'acte de construire dans ce pays. Force est de constater que nous manquons d'une grande politique du logement.

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation? Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics ?**

(...) Mais je le répète, je suis très préoccupé par la contrainte financière nouvelle que la crise annonce. Il faut attirer (...) Il faut aussi simplifier les (...) Oui, le logement doit être le grand chantier de la République !

*Perl : Frédéric Goulet, directeur général*

Les fondateurs de Perl sont en quelque sorte les inventeurs de *l'usufruit locatif social* et des promoteurs qui, pour faire simple, font financer par des investisseurs personnes physiques du logement social « temporaire ». C'est peu dire qu'une partie du monde HLM les voit d'un œil méfiant mais les choses évoluent... Et puis Frédéric Goulet, qui préside l'association Pulse, sait sortir de son intérêt de boutique pour militer pour un « logement pour tous ».

<http://www.perl.fr/usufruit-locatif-social-comment-ca-marche>  
<http://www.pulse-habitat.fr/>

**Quelles sont les préconisations que vous formulez en priorité pour améliorer la situation? Autrement dit quelles sont les principales et premières mesures à faire adopter dans le contexte de crise et de rareté des fonds publics?**

L'objectif premier est de construire. Et donc libérer le foncier.

Voici quelques pistes.(...) Il faut en profiter et contribuer ainsi à produire plus de logements qui ne soient pas –comme c'est le cas aujourd'hui – trop chers !

*Groupe Vilogia (1% et HLM) : Philippe Remignon, directeur général*

Vilogia, ex- CMH est un important groupe HLM ( un parc de plus de 70.000 logements) très proche du 1% logement, né sur terres nordistes.

Philippe Remignon (un ancien de Bouygues) en est le DG à la suite de Bruno Cognat que l'on retrouve dans nos colonnes, s'exprimant pour les Pact...

<http://www.vilogia.fr/nous-connaître/le-groupe-vilogia/qui-sommes-nous-.html>

*Groupe 3 F (HLM) : Yves Laffoucrière, directeur général*

On ne présente plus Yves Laffoucrière (notamment aux lecteurs d'HCL) qui dirige la « plus grosse » SA d'HLM de France, l'ancien « Foyer de la famille et du Fonctionnaire » devenu 3F. Rappelons simplement qu'il a été patron de l'OPHLM de la Ville de Paris et qu'il connaît bien les collectivités locales, notamment en Ile-de-France pour avoir dirigé la CDC régionale.

<http://www.groupe3f.fr/>

*Groupe Polylogis (HLM) : Daniel Biard, président du directoire*

Autour de « la » Logirep, issue de l'histoire Sonacotra (aujourd'hui Adoma), les dirigeants ont constitué un groupe original, de taille respectable, un peu comme le Logement français, sans être un mastodonte. Une des caractéristiques qu'ils partagent encore est d'être classés parmi les indépendants, au sens où ils ne sont pas dans le giron du 1%. Daniel Biard, au sein de la fédération des ESH est en charge des questions européennes.

<http://www.logirep.fr/>  
<http://eshblog2.blogs-esh.fr/>

### *Groupe Logement Français (HLM) : Pierre Carli, président*

Le Logement Français - presque 80.000 logements - est un groupe indépendant (au sens HLM) même si son actionnaire de référence - qui nous semble laisser aux dirigeants une totale liberté, est l'assureur Axa. Pierre Carli, qui dirige le Logement français depuis une vingtaine d'années, est une figure respectée du monde HLM qui s'est beaucoup investi, par exemple dans l'organisation régionale Ile-de-France, ou encore pour le logement des plus démunis avec l'Affil. Il prend du recul et passe progressivement la main de ses responsabilités exécutives, mais reste actif dans les instances professionnelles.

<http://www.affil.fr/>  
<http://www.logementfrancais.fr/>

### *Fédération des ESH (SA d'HLM) : Michel Ceyrac*

Michel Ceyrac est une personnalité respectée du monde du logement social. Il a longtemps dirigé 3F, première SA d'HLM de France avant d'en être débarqué en 2005 lors de la prise de pouvoir du 1% logement après la réforme Borloo de la gouvernance HLM. IL préside France Habitation HLM du groupe 1% Astria... Il est aussi engagé au sein du Mouvement Pact et préside le très récent regroupement -original- des associations de Paris et du 92. Il a initié avec sa fédération, l'une des deux grandes familles du monde HLM, une réflexion avec un économiste jugé libéral (Christian Saint-Étienne) dont HCL a largement rendu compte.

<http://www.esh-fr.org/>  
<http://www.pacte-de-paris.asso.fr/>

### *Fédération des OPH (Offices HLM) : Alain Cacheux, président (PS)*

Alain Cacheux, député nordiste et adjoint de Martine Aubry sur les terres Lilloises, est un connaisseur reconnu des questions logement. Voici à peine un peu plus d'une année qu'il est président de la grande famille des Offices HLM, outils chéris des élus locaux. Il essaie, plus que par le passé, de communiquer à l'extérieur du Mouvement HLM.

<http://www.offices-habitat.org/>  
<http://alain-cacheux.blogspot.com/>

### *Union sociale pour l'habitat (Mouvement HLM) : Thierry Bert*

Thierry Bert, inspecteur général des Finances est depuis tout juste un an le nouveau délégué général du Mouvement HLM qui reste traversé de tensions « interfamiliales » malgré l'unité de façade plutôt réussie ces dernières années face aux maladroites d'un Gouvernement qui n'aura finalement jamais su lui parler... Exercice difficile donc, et d'autant plus en période électorale : Thierry Repentin, le président de l'USH est officiellement en charge du logement au sein de l'équipe de campagne du candidat PS à l'élection présidentielle. Ce qui ne peut que contribuer à rendre délicat le positionnement de chacun, notamment celui de la grande famille des ESH (les SA d'HLM) traditionnellement plus à droite, du fait de ses liens étroits avec le monde de l'entreprise. Et puis, le 19 janvier, le Mouvement HLM est en convention pour formaliser ses propositions pour le logement social dans cette période !

<http://www.union-habitat.org/>  
[http://www.igf.finances.gouv.fr/gcp/pages/site/igfinternet/lang/fr/Interview\\_de\\_Thierry](http://www.igf.finances.gouv.fr/gcp/pages/site/igfinternet/lang/fr/Interview_de_Thierry)

---

**Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement**  
**L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »**  
**est offerte à tout nouvel abonné**

---

## L'expertise (un pouvoir ?)

### *Jean-Claude Driant : l'enseignant-chercheur a observé...*

Enseignant reconnu - il fut directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris - Jean-Claude Driant est en particulier celui qui a rédigé le seul ouvrage qui fasse le point sur la « politique du logement » à ce jour. Géographe, l'habitat et surtout le logement sont ses terrains de prédilection. Il est régulièrement sollicité par les pouvoirs publics et diverses organisations pour ses expertises et sa pédagogie.

<http://www.cawa.fr/les-politiques-du-logement-en-france-un-ouvrage-indispensable-article003441.html>  
<http://urbanisme.u-pec.fr/presentation/enseignants/jean-claude-driant-249928.kjsp>

### *Vincent Renard : le chercheur nous fait part de ses remarques...*

Vincent Renard est un des rares chercheurs à s'être intéressé aux questions foncières et parmi les premiers à traiter de la ville et de la finance en France.

[http://vincentrenard.eu/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1&Itemid=2](http://vincentrenard.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=1&Itemid=2)

### *Jean-Marie Cipolat-Gotet (Guy Taieb Conseil) ...*

Le cabinet GTC, du nom de son fondateur Guy Taieb, aujourd'hui jeune quasi-retraité, figure incontournable de la mesure « logement » et de l'expertise des politiques locales de l'habitat, aurait pu s'approprier les 3 lettres PLH tant il a contribué à en définir méthodologie et cadre. Jean-Marie Cipolat, un ancien de l'équipe qui a repris la boutique, dirige désormais ce cabinet de conseils.

<http://www.guytaiebconseil.fr/spip.php?rubrique23>

---

**Ce spécimen est édité et diffusé gratuitement**  
**L'édition intégrale du numéro spécial « Politique(s) Logement 2012 »**  
**est offerte à tout nouvel abonné**

---

---

HCL Publications, RCS Créteil 512 025 578 - 31, rue de Villeneuve - 94370 Sucy-en-Brie

Directeur de publication : Guy Lemée

Courriel : [hcl@inventaires.fr](mailto:hcl@inventaires.fr) Site Internet dédié: <http://hcl.inventaires.fr> Adhérent : [www.spiil.org](http://www.spiil.org)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (service de presse en ligne) : N° 1216 W 90099

© 2011 - 2012 ® Habitat & Collectivités locales - **Tous droits réservés**

Ce numéro spécial est diffusé dans le cadre de l'abonnement annuel HCL. Sa rediffusion ou reproduction, même partielle, par quelque moyen que ce soit, en dehors des conditions de l'abonnement est rigoureusement interdite sauf accord exprès préalable de l'éditeur et constitue une infraction pouvant faire l'objet d'une qualification pénale.

Pour les non-abonnés, et sur demande, prix « au numéro » : 150 euros.

---

---

## Habitat & Collectivités Locales

<b>La lettre hebdomadaire</b>	<b>Les archives</b>	<b>Les alertes</b>	<b>Les hors-séries</b>
Recevez votre lettre HCL chaque semaine sur tous vos postes de travail via Internet	Toutes les publications accessibles : <a href="http://hcl.inventaires.fr">http://hcl.inventaires.fr</a>	Recevez les informations importantes en temps réel par courriel	Des numéros spéciaux sur des thèmes choisis 3 éditions / an

### BON DE COMMANDE - ABONNEMENT 2012

<b>TARIF TTC Année civile avec tacite reconduction</b>		<b>ABONNE</b>			
	<b>Abonnement de base</b> 46n°/an + 3 H.S.	<b>Organisme HLM ou SEM</b>	<b>Collectivité</b> (région, département, commune, EPCI)	<b>Entreprise privée</b> (Hors secteur bancaire)	<b>VOTRE FORMULE (2)</b>
T5	950 €	> 40 000 logements	> 100 000 habitants	> 100 salariés	<input type="checkbox"/>
T 4	750 €	< 10 001 à 40 000> logements	< 50 001 à 100 000> habitants	<51 à 100> salariés	<input type="checkbox"/>
T 3	450 €	< 1 001 à 10 000> logements	<10 001 à 50 000> habitants	<6 à 50 > salariés	<input type="checkbox"/>
T 2	250 €	< 1 000 logements	<10 000 habitants	<1 à 5> salariés	<input type="checkbox"/>
T1 (1)	150 €			Entreprise individuelle	<input type="checkbox"/>

(1) Le tarif T1 correspond à un abonnement pour un usage individuel, réservé au seul lecteur désigné.

(2) Choisir et cocher votre tarif - **NOUS CONSULTER pour tout autre organisme, administration, établissement, agence d'Etat et/ou locale, ONG/association, université & école, organisation professionnelle, établissement financier, structure de groupe ou « tête de réseau »**

<p><b>Mode de règlement</b></p> <p><input type="checkbox"/> Chèque ci-joint à l'ordre d'HCL Publications</p> <p><input type="checkbox"/> Mandat administratif réservé aux personnes publiques (voir RIB ci-contre)</p> <p><b>Une facture vous sera adressée dès réception du bulletin d'abonnement</b></p>	<p>HSBC France Paris Business  <b>Titulaire du Compte : HCL Publications</b>                  31, rue de Villeneuve 94370 Sucy-en-Brie                  IBAN FR76 3005 6009 4909 4900 2782 974 – BIC : CCFRFRPP</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Banque 30056</td> <td style="width: 25%;">Guichet 00949</td> <td style="width: 25%;">N° de Compte 09490027829</td> <td style="width: 25%;">Clé RIB 74</td> </tr> </table>	Banque 30056	Guichet 00949	N° de Compte 09490027829	Clé RIB 74
Banque 30056	Guichet 00949	N° de Compte 09490027829	Clé RIB 74		

Le bon de commande, imprimé et renseigné, ainsi que le règlement sont à adresser à :  
**HCL Publications** 31, rue de Villeneuve-94370 Sucy-en-brie - Siret 512 025 578 00018. APE 5813Z

Nom : .....  Fonction : .....  Service : .....  Courriel (email) : .....	Entreprise ou Organisme : .....  Adresse : .....  Code postal : ..... Ville : .....  Téléphone : ..... Fax .....
<p><b>Je m'abonne pour l'année 2012 après avoir lu et accepté les conditions générales de vente et d'utilisation.</b></p> <p>Signature et cachet</p>	

## Conditions générales de vente et d'utilisation

(Janvier 2012)

### Diffuseur/Editeur

La lettre « Habitat & Collectivités Locales » (marque déposée INPI) et ses prestations documentaires et de veille associées constituent un ensemble autonome de services produit, édité et diffusé par « HCL publications » Siret 512 025 578 00018 - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (service de presse en ligne) : N° 1216 W 90099 - Directeur/responsable de la publication : Guy Lemée

### Article 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à tout souscripteur d'abonnement - ou abonné - de la lettre « Habitat & Collectivités Locales » et services associés et sont indissociables du bulletin d'abonnement. Nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment sans préavis les conditions générales d'utilisation. Nous informerons les abonnés de ces modifications par courrier électronique et nous les ferons apparaître sur notre site Internet. Les présentes sont soumises au droit Français et en cas de contestation, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Créteil.

### Article 2. Abonnement - Accès au service - Renouvellement - Résiliation

L'abonnement comprend l'accès et/ou la réception de la lettre hebdomadaire « Habitat & Collectivités Locales » et de « hors-séries » en format usuel A4 imprimable (.pdf) via un accès réservé (identifiant et code) à un site Internet <http://hcl.inventaires.fr>. L'abonné, parfaitement informé, choisit ce mode de diffusion pratique et écologiquement responsable de préférence à une modalité de réception par routage postal. Il reste libre d'utiliser et/ou de diffuser en interne cette publication en version « papier ». Ces services sont personnellement rendus à l'abonné et, pour les personnes morales, sont accessibles à ses dirigeants et salariés uniquement. Le fait pour l'abonné de rendre accessible tout ou partie de ces services à un ou des tiers, liés ou non juridiquement ou économiquement, constituerait outre une violation des termes du contrat, une infraction au Code de la propriété intellectuelle pouvant faire l'objet de sanctions civiles et pénales. L'accès au site Internet est réservé aux souscripteurs et utilisateurs qui disposent de codes d'accès personnalisés. Ce service sera accessible en permanence par le réseau Internet, sauf cas de force majeure, pannes éventuelles, maintenance. Nous nous réservons le droit de faire évoluer les spécifications techniques et les services fournis afin d'y intégrer des perfectionnements et d'apporter à tout moment au contenu éditorial et aux rubriques (du site comme de la lettre) les modifications, évolutions, ajouts ou suppressions que nous pourrions juger nécessaires ou opportuns. Sauf mention particulière au bulletin d'abonnement, l'abonnement porte sur la durée de l'année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Un mois avant la date d'échéance, un courriel rappelant le renouvellement de l'abonnement sera envoyé au souscripteur. En cas de non réponse à ce courriel, le principe de tacite reconduction sera appliqué par l'envoi d'une facture et les conditions générales alors en vigueur seront considérées comme acceptées pour la nouvelle période annuelle d'abonnement. Le client peut à tout moment résilier son abonnement par courriel ou par voie postale. La résiliation sera effective à l'échéance de l'abonnement facturé.

### Article 3. Conditions tarifaires et de paiement

Les tarifs indiqués le sont en euros et s'entendent T.T.C. (T.V.A. 2.1% incluse). Une facture est adressée à réception du bulletin d'abonnement ou lors du renouvellement. Le souscripteur déclare librement la catégorie à laquelle il estime appartenir et qui détermine le tarif qui lui est applicable, lequel tarif est donc choisi sous sa seule responsabilité. Ainsi, le souscripteur qui choisit un abonnement « individuel » ouvrant droit à un tarif privilégié s'engage à respecter un usage à son seul bénéfice personnel.

### Article 4. Responsabilité

Nous nous engageons à apporter tous les soins en usage pour la mise en œuvre de l'ensemble des services offerts au souscripteur. Malgré tout, notre responsabilité ne pourra pas être retenue en cas de manquement à nos obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure tel que, et sans limitation, les catastrophes, grèves, incendies, inondations, défaillance ou panne de matériel et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site Internet, des moyens de transport, de communication ou du fait de vos agissements. Plus généralement, l'abonné reconnaît expressément être informé qu'en aucun cas nous ne pouvons garantir que les services proposés ne subiront aucune interruption. La lettre « Habitat & Collectivités Locales » contient de nombreux liens vers des sites Internet extérieurs, gérés par des tiers. Nous ne pouvons exercer de contrôle sur ces sites et n'assumons pas la responsabilité quant à leur contenu. Si toutefois il est porté à notre connaissance la présence dans notre lettre de liens vers des pages externes, au contenu illicite, nous supprimerons, après vérification, ces liens. N'hésitez pas à nous avvertir de la présence de tels liens. Enfin, nos informations, présentations et analyses ne peuvent en aucun cas être assimilées à des prestations de services ou de conseil et de ce fait ne peuvent entraîner de mise en cause de notre responsabilité. Aussi elles ne peuvent être utilisées comme un substitut à une consultation rendue par une personne professionnellement compétente. L'abonné reste totalement libre et responsable de l'utilisation faite des informations et autres contenus diffusés.

### Article 5. Protection des données

En aucun cas vos coordonnées ne seront communiquées à des tiers autrement que pour répondre, si nécessaire, à une injonction des autorités légales. Ces informations sont exclusivement utilisées par notre société. Elles ont pour objectifs d'améliorer nos services et de gérer plus facilement la diffusion de nos publications. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en envoyant un courriel à [hcl@inventaires.fr](mailto:hcl@inventaires.fr) ou par courrier postal à HCL publications, 31, rue de Villeneuve - 94370 Sucy-en-Brie

### Article 6. Propriété intellectuelle

Notre société est seule propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur le contenu de la lettre et du site, de sa structure générale, ainsi que des textes, images animées ou non, sons, savoir-faire, dessins, graphismes et autres éléments les composant. Toute utilisation, rediffusion, communication sous une forme quelconque, même partielle, en dehors des conditions d'abonnement, est interdite sauf accord écrit préalable. La marque « Habitat & Collectivités Locales » ainsi que les marques et logos de notre société, et de nos partenaires pouvant figurer dans la lettre et sur le site sont des marques et logos déposés. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques et logos sans autorisation expresse de notre part est prohibée.